

Le "Jeu de la Santé"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **38 (1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la Croix-Rouge a pu recueillir 17 millions de dollars en trois semaines lors des inondations du Mississipi. Il n'est pas non plus sans intérêt de relever qu'en Norvège, où non seulement la Croix-Rouge dispose gratuitement des postes émetteurs pour ses communications, la société de radiodiffusion a demandé aux organes de la Croix-Rouge d'émettre des conférences qui ont été rétribuées.»

Une collaboration plus étroite entre la Croix-Rouge et les services radiophoniques est à l'étude dans plusieurs pays, en Italie, en Suède, en Pologne aussi, où de nombreuses conférences sur le secourisme ont été radiodiffusées et où la Croix-Rouge jouit de la gratuité pour ses communications par sans fil. Il est évident que les sociétés nationales de la Croix-Rouge peuvent tirer un profit appréciable de l'utilisation de la T. S. F. pour la propagande qu'elles cherchent à faire, pour leurs conférences éducatives, pour les interventions qu'elles sollicitent en cas de catastrophes, et les postes de télégraphie sans fil peuvent être appelés à jouer un rôle de première importance pour l'organisation des secours.

Récemment, un poste d'émission — celui de Zagreb — s'est adressé un soir à ses auditeurs pour leur signaler la misère d'une partie de la population au cours de l'hiver particulièrement rigoureux de 1928/1929. En peu de jours cet appel produisit quelques milliers de francs qui ont permis de servir 1500 rations alimentaires quotidiennes aux familles les plus éprouvées.

On comprend donc, ainsi que le signale un article de M. de Rougé dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, quels avantages auraient les Croix-Rouges de bénéficier des privilèges suivants :

- a) facilité pour une société nationale de la Croix-Rouge d'émettre par T. S. F., à intervalles réguliers, dans le cadre du programme ordinaire, une communication d'intérêt général ou une causerie de propagande ou d'éducation populaire;
- b) possibilité pour la Croix-Rouge, au moment de ses campagnes de recrutement de membres ou en cas d'appel au public, de mener une propagande intensive par radiodiffusion, pendant une période limitée;
- c) octroi à la société nationale de la Croix-Rouge de la gratuité ou tout au moins d'un tarif de faveur pour ses émissions;
- d) priorité sur les autres émissions pour la Croix-Rouge en cas d'urgence, et tout spécialement en cas de calamité publique.

Nous pensons qu'en Suisse aussi une collaboration entre les stations de radiodiffusion et la Croix-Rouge serait opportune. Notre Croix-Rouge nationale pourrait en tirer profit, et les organisations de radiotéléphonie ne sauraient qu'acquiescer de ce fait une plus grande sympathie qui affermirait encore leur autorité morale.

« La Croix-Rouge parle »..... Cela changerait un peu des tangos, des foxtrotts et des jodlers. D^r Ml.

Le « Jeu de la Santé ».

Parmi les activités de la Croix-Rouge de la Jeunesse, le « Jeu de la Santé » constitue une des méthodes employées

pour passer des théories de l'hygiène à la pratique courante.

C'est ainsi que l'application journalière

des règles du « Jeu de la Santé » permet de faire pénétrer dans l'esprit des enfants un certain nombre de notions élémentaires d'hygiène. Ces principes finissent par se graver dans le cerveau des écoliers comme le livret (2 fois 2 font 4), et ont dès lors un effet immédiat sur la conduite physique de l'enfant, sur sa propreté, c'est-à-dire sur sa santé.

Plusieurs Croix-Rouges qui ont créé des sections de la Jeunesse ont constaté une amélioration visible dans la tenue des élèves: cheveux brossés, mains et visage bien lavés, dents soigneusement nettoyées, etc.

Le jeu est basé sur l'émulation. Il consiste en un concours permanent comportant un certain nombre de règles élémentaires d'hygiène que les enfants s'engagent à suivre très exactement. Des formulaires spéciaux sont distribués aux jeunes concurrents; on y trouve d'un côté les règles à observer, et de l'autre des colonnes correspondant aux 31 jours du mois. Sur ces colonnes, l'enfant note par un signe convenu les règles qu'il a observées scrupuleusement chaque jour. A la fin du mois on fait une récapitulation, et les élèves qui ont obtenu le plus grand nombre de points sont naturellement les vainqueurs. Le « Jeu de Santé » est généralement complété par la mensuration périodique du poids et de la taille des élèves. De cette manière les enfants dont le poids et la taille sont éloignés de la normale peuvent suivre les améliorations obtenues par l'application des règles du « Jeu de Santé ». Dans tous les pays cette méthode a été adaptée aux usages et aux besoins locaux. Les règles les plus généralement adoptées sont les suivantes:

1. Se laver le visage, les mains, le cou et les oreilles chaque matin.
2. Dormir la fenêtre ouverte.
3. Se laver les dents matin et soir.

4. Se laver les mains avant chaque repas.
5. Prendre un bain au moins une fois par semaine.
6. Se nettoyer les ongles.
7. Ne boire que de l'eau ou du lait.
8. Jouer chaque jour en plein air.
9. Se tenir très droit, qu'on soit assis ou debout.
10. Ne pas introduire les doigts ni aucun objet malpropre dans la bouche.

Ces règles ont été partiellement modifiées par la plupart des sociétés nationales. Aux Etats-Unis, certains groupements, après avoir pratiqué les règles du « Jeu de Santé », y ont ajouté quelques règles nouvelles ayant pour objet l'éducation du caractère. Ces règles sont établies par les enfants eux-mêmes. Dès que l'une de ces prescriptions est devenue une habitude dans la vie du groupement, elle est remplacée par une autre. Deux exemples suffiront à montrer la simplicité de ces règles imaginées par les enfants:

1. Quand je travaille, je travaille; quand je joue, je joue.
2. Je finirai la tâche commencée.

La manière d'appliquer le « Jeu de Santé » varie également. Le plus souvent on emploie les formulaires sur lesquels les élèves indiquent les règles observées. Dans certaines écoles, un élève est désigné à tour de rôle pour lire à haute voix chaque matin les règles du jeu. Après cette lecture, les élèves qui ont observé chaque prescription lèvent la main. Les résultats sont conservés dans un « cahier d'hygiène » et récapitulés à la fin du mois pour désigner les vainqueurs.

Le « Jeu de Santé » est habituellement placé sous la surveillance des instituteurs. Le concours des parents est aussi une des conditions de son succès. Ce sont eux, en effet, qui peuvent exercer le contrôle nécessaire sur l'application de certaines règles (dormir la fenêtre ouverte,

se laver les dents matin et soir). De cette manière, quelques notions d'hygiène pénètrent progressivement dans les familles. En Pologne, par exemple, des mères de famille déclarent que leurs enfants ont contribué à améliorer les conditions sanitaires de la maison.

Si le « Jeu de Santé » constitue un des moyens les plus appropriés pour incul-

quer des habitudes d'hygiène aux enfants, il ne doit pas être considéré comme le seul point important du programme d'hygiène de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Il faut se garder également de l'imposer à des élèves trop âgés. Il doit être appliqué surtout dans les écoles primaires et transformé au fur et à mesure du développement mental des enfants.

« Moderne » Kindererziehung vor 140 Jahren.

Ein Streifzug in die Vergangenheit.

Von Dr. med. **Martin Vogel,**

Wissenschaftl. Direktor des Deutschen Hygiene-Museums, Dresden.

Als charakteristisches Kennzeichen für die heutige Kindererziehung darf man ansehen, daß sie bestrebt ist, das Kind zumal in den ersten Lebensjahren frei von jeder unnötigen Beengung in Licht und Luft aufwachsen zu lassen, seinem Bewegungstrieb größtmöglichen Spielraum zu gewähren und auch sonst die Entfaltung seiner natürlichen Anlagen so wenig als möglich zu hemmen. Das scheint uns so stark im Gegensatz zu allen früheren Ansichten und Gebräuchen zu stehen, daß mancher überrascht sein wird, wenn er hört, daß diese „neuen“ Ideen schon zur Zeit unserer Urgroßväter ausgesprochen und angewendet worden sind.

Die sogenannte Aufklärungszeit ist es gewesen, die in ihrem fruchtbarsten Abschnitt, etwa von 1770 bis über die Jahrhundertwende hinaus, der Kindererziehung sowohl nach der eigentlichen pädagogischen als auch nach der körperlichen Seite hin einen mächtigen Antrieb gegeben hat. Bekannt ist insbesondere die segensreiche Tätigkeit der Philantropen, weniger bekannt ist aber der hohe Stand der hygienischen Volksbelehrung in dieser Zeit, insonderheit auch die Bemühungen angesehener Ärzte um die körperliche Erziehung des Kindes in den ersten

Lebensjahren. Ein paar Proben aus Veröffentlichungen jener Zeit zeigen am besten, wie nahe die Anschauungen dieser Ärzte unserem heutigen Wissen und Empfinden stehen.

Als Erster sei Dr. Christoph Wilhelm Hufeland (1762 bis 1836) genannt. Zuerst in Jena als Universitätsprofessor, später in Berlin als Kgl. Geheimer Rat und Leibarzt tätig, hat er sich allein durch seine „Kunst, das menschliche Leben zu verlängern“ (1. Aufl. 1796, in späteren Auflagen im Obertitel „Makrobiothek“ genannt), einen unsterblichen Namen gemacht. Ende der neunziger Jahre gab er eine kleine Schrift heraus: „Guter Rath an Mütter über die wichtigsten Punkte der physischen Erziehung der Kinder in den ersten Jahren“. Beide Bücher sind fast das ganze 19. Jahrhundert hindurch immer wieder neu aufgelegt, das erstere in die meisten Kultursprachen, sogar ins Chinesische übersetzt worden. Sicher ein Beweis für ihren hohen Wert.

An dem „Guten Rath an Mütter“ ist uns zunächst zeitgeschichtlich wertvoll, daß Hufeland einen deutlichen Fortschritt¹⁾ in

¹⁾ Sperrdruck größtenteils von mir angegeben.